Bulletin d'informations municipales
WWW.VILLE-FIGEAC.FR

n°46

Figeac infos

NOTRE VILLE

Octobre 2026



NOËL À FIGEAC
Découvrez le programme des festivités !

NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT

Des règles simplifiées et un accès au centre-ville facilité



Votre publicité juste ici



Plus d'informations :
bulletin.municipal@ville-figeac.fr

Édito



04-06 //
Faciliter la mobilité

07 //
Des Figeacois-es à l'honneur

08-09 //
Améliorer le cadre de vie

10-11 //
Renforcer l'attractivité

12-13 //
Soutenir l'action culturelle et valoriser le patrimoine

15-17 //
Accueillir et accompagner

18 //
Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Figeac : des ambitions, des actes !

Chères Figeacoises, chers Figeacois,

Aimer Figeac, c'est vouloir la faire avancer. C'est la conviction qui guide mon engagement et celui de mon équipe.

Nous avons l'ambition de faire de Figeac une ville plus dynamique, plus attractive, plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre. Alors, revitaliser notre centre-ville, soutenir nos commerces, améliorer le quotidien, renforcer nos services et préparer l'avenir sont pour nous des résultats concrets, et pas des promesses sans lendemain.

Tout ne se fera pas en un jour. Les contraintes existent, les choix seront parfois difficiles. Mais je refuse que les difficultés deviennent des excuses à l'inaction. Notre responsabilité est de fixer des priorités, de gérer l'argent public avec rigueur et d'agir avec détermination.

Cette ambition va de pair avec une exigence : la proximité. Être maire, c'est décider, mais c'est aussi écouter, expliquer et rendre des comptes. Les Facebook Live que nous avons mis en place illustrent cette volonté de dialogue direct, sans détour ni langue de bois. Je veux une mairie accessible, attentive à vos préoccupations et ouverte à vos propositions.

Je suis convaincu que Figeac possède tous les atouts pour réussir. À nous de les valoriser, avec vous et à vos côtés, avec bon sens, énergie et responsabilité.

Nous n'avons pas été élus pour gérer l'immobilisme, mais pour préparer l'avenir et faire bouger Figeac. C'est notre engagement. Et nous le tiendrons au service de tous les Figeacois.

Philippe LANDREIN
Maire de Figeac



THÉ DANSANT DU CCAS

Pensez à vous inscrire !

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale convie les retraités et les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, résidant à Figeac, à partager un moment convivial à l'occasion d'un thé dansant, suivi d'un goûter. Il se tiendra **dimanche 10 janvier 2027**, à partir de 14h, à l'Espace Mitterrand et sera **animé par Didier Malvezin et son orchestre**.

Inscription obligatoire et retrait des tickets, à partir du lundi 2 novembre, auprès du CCAS - Centre Social Nicole-Paulo : *8, place Vival, du lundi au jeudi 9h-12h / 13h30-17h30, le vendredi 9h-12h / 13h30-16h.*

Sur présentation d'un justificatif de domicile. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Bulletin d'informations N°46 -**Octobre 2026**

Directeur de la publication : Philippe Landrein
Rédaction / Photo : Mairie de Figeac
Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex - imprimés sur papier géré durablement
Dépôt légal : Octobre 2026
Design graphique : Agence Place Publique



Le stationnement place Vival est désormais gratuit mais limité à 1h30.

Nouveau plan de stationnement

Des règles simplifiées et un accès au centre-ville facilité

Les règles de stationnement évoluent à Figeac. La nouvelle organisation, souhaitée par la municipalité, vise à rendre le stationnement plus lisible, plus accessible et mieux adapté aux besoins du centre-ville. Sa mise en œuvre est effective à partir du 2 novembre, à titre expérimental pour un an.

Cette évolution fait suite aux résultats de l'étude ITER menée sur le dispositif précédent qui avait mis en évidence une très forte pression sur les places disponible en centre-ville ainsi qu'un nombre conséquent de «voitures ventouses».

UN DISPOSITIF SIMPLIFIÉ

Le nouveau plan propose **un nombre de zones réduit** et une **grille tarifaire unique** avec un **prix progressif** en fonction de la durée de stationnement.

ZONE VERTE : PLACE VIVAL
Durée maximale : 1h30 / jour
Tarif : gratuit
Objectifs : éviter le stationnement de longue durée et garantir la rotation des véhicules pour faciliter les démarches, les rendez-vous et les achats chez les commerçants du centre-ville.

ZONE BLEUE : PLACES IDENTIFIÉES PAR UNE SIGNALÉTIQUE ET/OU UN MARQUAGE AU SOL DE COULEUR BLEUE
Durée maximale : 15 minutes maximum, du lundi au samedi entre 8h30 et 19h.
Tarif : gratuit avec utilisation obligatoire d'un disque réglementaire de stationnement.
Objectifs : favoriser la rotation sur les places stratégiques du cœur de ville, reporter les « voitures ventouses » en périphérie, conserver une fonction de stationnement résidentiel pour les habitants du centre-ville et optimiser le fonctionnement des parkings.

ZONE ORANGE : CENTRE-VILLE
Durée maximale : 6h / jour.
Tarifs :
1h30 : gratuit
2h : 0.90 €
2h30 : 1,90 €
3h : 3,00 €
3h30 : 4,30 €
4h : 5,90 €
4h30 : 7,80 €
5h : 10,20 €
5h30 : 13,00 €
6h : 16,50 €
Objectif : accueillir le stationnement de courte et moyenne durée.

1H30 DE STATIONNEMENT GRATUIT PAR JOUR

Désormais, chaque usager bénéficie d'une gratuité d'1h30, une fois par jour, toutes zones confondues. Pour cela, il suffit de retirer un ticket à l'horodateur le plus proche ou de valider la période gratuite sur l'application mobile Paybyphone.

Les **personnes à mobilité réduite** bénéficient de la **gratuité pour une durée maximale de 12h, en zone verte et en zone orange**. L'usager doit **prendre un ticket spécial PMR** (à l'horodateur ou via PayByPhone) et apposer sa carte mobilité inclusion « stationnement personnes handicapées » sous le pare-brise. Cette obligation de ticket ne s'applique pas sur les places spécifiquement réservées et balisées PMR.

STATIONNEMENT PAYANT (*) : DE NOUVEAUX HORAIRES

→ **Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

→ **Le samedi : de 14h à 18h.**

(*) pour tous les véhicules, y compris les deux-roues.

Gratuité totale : le samedi matin, les dimanches et les jours fériés.

UNE EXPÉRIMENTATION D'UN AN

Cette période permettra d'observer les effets de cette nouvelle organisation sur l'occupation des places, la rotation des véhicules et les usages du centre-ville. **Un bilan sera réalisé à l'automne prochain afin d'évaluer le fonctionnement du dispositif et d'envisager, si nécessaire, des adaptations**.

UNE PÉRIODE DE PÉDAGOGIE

Ce changement de règles s'accompagne d'une phase pédagogique. **Au cours du mois de novembre, la Police municipale renforcera ses passages pour informer les automobilistes et les accompagner dans la mise en œuvre du nouveau dispositif.**

Dans un premier temps, des avis d'information pourront être déposés sur les véhicules en infraction. Ensuite, en cas de dépassement de la durée maximale autorisée ou de défaut de ticket/paiement, un **Forfait Post-Stationnement** (FPS) de **30 €** sera appliqué.

ABONNEMENT RÉSIDENT

Le tarif résident (*) est conservé à **20,40 € par mois ou 204 € par an**.
Il permet de stationner **exclusivement en zone orange, pour une durée maximale de 48h consécutives au même emplacement**.
Pour en bénéficier, les usagers doivent se rendre à la Police municipale, munies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule à la même adresse. Une fois les documents validés, le règlement est possible auprès de la Police municipale (espèces ou chèque) ou via l'application Paybyphone.

(*) réservé aux habitants situés dans le périmètre concerné (zones orange, verte et PSMV – Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur)

Pour en savoir plus (carte des zones, localisation des horodateurs...) vous pouvez consulter la page dédiée sur le site internet de la Ville

Vite dit

PLAN DE CIRCULATION

Deux nouvelles mesures en phase de test



L'arrêté municipal est entré en vigueur avec l'installation des panneaux sens interdit courant octobre.

Pour **assurer la sécurité des usagers**, notamment des piétons, et **prévenir les accidents**, la municipalité a décidé de **passer en sens unique la rue du 11 novembre, à titre expérimental**.

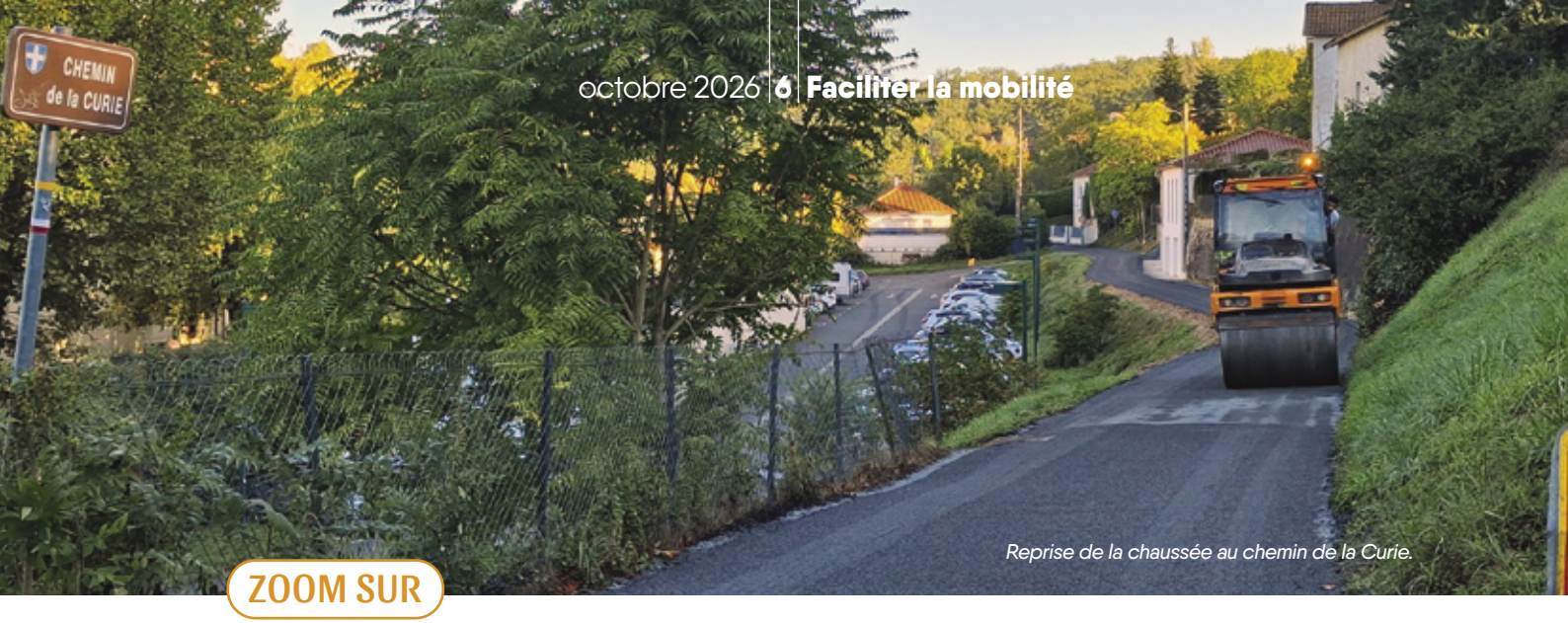
Désormais, pour aller de la place Vival à la place aux Herbes, **un seul sens de circulation est autorisé : rue du 11 novembre > rue Gambetta > place aux herbes (*)**.

Prochainement, une expérimentation similaire est prévue sur un autre axe fréquenté du centre-ville : le **boulevard Juskiewenski**. Ce dernier passera **en sens unique de la rue des Maquisards vers le carrefour place Barthal / avenue Fernand Pezet**. Le lancement du test interviendra à l'achèvement des opérations sur le réseau d'eau potable de la rue des Maquisards, prévues fin octobre.

La suppression de l'aire de retournement au pied des Escaliers du Calvaire permettra d'aménager plusieurs emplacements « arrêt-minute » (stationnement limité à 15 min). Une mesure bienvenue pour les commerces de proximité de la rue d'Aujou.

Dans quelques temps, un bilan sera réalisé avec la Police municipale et les usagers des quartiers concernés pour faire le point sur ces phases de test avant de décider du maintien définitif de ces mesures.

(*) L'accès des commerçants non sédentaires reste maintenu le samedi matin pour le marché.



Reprise de la chaussée au chemin de la Curie.

ZOOM SUR

VOIRIE

Des travaux pour faciliter les déplacements

Routes, trottoirs, cheminements : les chantiers se poursuivent pour **améliorer progressivement les conditions de circulation à Figeac et permettre à tous les usagers - automobilistes, cyclistes, piétons - de se déplacer dans de bonnes conditions**. C'est dans cette perspective que le Grand-Figeac, qui a en charge la voirie, et la municipalité, ont défini un **programme pour le dernier trimestre 2026.**
Reprofilage de chaussées, réfection des revêtements en enrobé ou en enduit bicouche, Point à Temps (manuel ou automatique) : les chantiers, réalisés par la Communauté de communes, sont confiés à des entreprises ou effectués en régie par les agents du Grand-Figeac. Certains ont débuté fin septembre, tandis que d'autres interviendront dans les prochaines semaines.

SECTEURS CONCERNÉS

→**Cour du Puy**, espace de stationnement

→**Foirail**, sur la voie longeant Les Fermes de Figeac, l'espace François-Mitterrand, l'auto-école et le cabinet notarial ;

→**Champ Saint-Barthélémy**, avec la reprise du trottoir le long des remparts ;

→**Chemin de la Curie**, entre la rue Balagayrie et l'avenue Marcenac, en surplomb du parking de la cité administrative ;

→**Chemin d'Embiance**, **Combe de Lavayssière** et routes adjacentes ;

→**Rue Traversière**, qui relie la rue Gambetta à la rue du Chapitre.


Mi-octobre, les travaux sur le secteur d'Embiane / Combe de Lavayssière.

Les services techniques communautaires et municipaux ont d'ores et déjà engagé le travail de **programmation des interventions pour 2027**. L'objectif est d'identifier les secteurs prioritaires en tenant compte des éventuels travaux à venir sur les réseaux souterrains, afin de mieux coordonner les opérations.
À l'écoute des habitants, **la Communauté de communes et la municipalité souhaitent poursuivre et renforcer leur action en faveur de l'entretien et de la rénovation des routes et des trottoirs**.
Lorsque les voies relèvent de la compétence du Département du Lot, les signalements sont transmis aux services départementaux afin que les situations puissent être examinées et prises en compte.





Entourée de ses parents Sabine et Xavier, Laurine a dévoilé la plaque en hommage à son frère Dimitri.

UN STADE AU NOM DE DIMITRI BOURGADE

Vendredi 4 septembre, une cérémonie particulièrement émouvante s'est tenue sur la plaine de jeux de Londieu avec le **dévoilement d'une plaque donnant le nom de Dimitri Bourgade au stade T4 du complexe sportif**.

En présence de sa famille, de nombreux élus, des dirigeants, éducateurs, joueuses et joueurs du GSF, ainsi que de ses amis, la Ville de Figeac et le club de rugby ont souhaité honorer la mémoire de ce jeune Figeacois, disparu le 18 janvier 2026, à l'âge de 17 ans, après avoir courageusement combattu une leucémie.
Cet hommage a été initié par deux hommes, impliqués à la fois au sein de la vie municipale et du Groupe Sportif Figeacois (GSF) : Jérôme Fel, conseiller municipal délégué au sport et à la tête du pôle Jeunes, et Gilles Cros, son prédécesseur au sein du Conseil municipal de Figeac qui fut également l'entraîneur de Dimitri.
Le rugby et le GSF occupaient une place importante dans la vie de Dimitri. C'est donc naturellement au cœur de ce complexe sportif, sur une pelouse qu'il avait lui-même foulée, que son nom a été choisi pour accompagner désormais les générations de jeunes sportifs.

À travers cette dénomination, la commune et le club souhaitent préserver la mémoire de Dimitri et rappeler les valeurs de courage, de force et de dignité dont il a fait preuve durant son combat contre la maladie.
Sa famille a exprimé sa profonde reconnaissance pour cet hommage et pour le soutien que lui ont apporté le club et la collectivité tout au long de cette épreuve.

Cette plaque est aujourd'hui bien plus qu'un hommage : elle inscrit durablement le souvenir de Dimitri dans un lieu qu'il aimait et où il continuera à accompagner celles et ceux qui viendront pratiquer leur sport. **À Londieu, son nom restera ainsi associé à un lieu de vie, de jeunesse et de partage. Une manière simple et forte de dire que Dimitri fait toujours partie de la grande famille du rugby figeacois**.

UN BANC AU NOM DE CLAUDIE PRADAYROL

Vendredi 18 septembre, la municipalité a rendu un bel et chaleureux hommage à **Claudie Pradayrol qui dirige, depuis 1980, l'un des commerces emblématiques de la commune : le café « Le Champollion »**. L'occasion de mettre à l'honneur cette personnalité, indissociable de son commerce, et très appréciée des Figeacois·es.
Devenu au fil des ans une **véritable institution locale**, « Le Champo » est un lieu intergénérationnel où l'on se croise, on débat, on se retrouve après le marché et où l'on a tous savouré, au moins une fois, son célèbre croque-monsieur. Évoquant ce lieu de vie et de rencontre incontournable, Philippe Landrein, a souligné : « *À Figeac, on ne dit pas forcément on voire boire un verre au Champo, mais plutôt on va boire un verre chez Claudie. Et cette petite différence en dit finalement beaucoup* ».



Le banc choisi est celui situé au pied du musée, avec une vue directe sur la terrasse du café « Le Champo.»

Saluant **le sourire de Claudie, son sens de l'accueil, sa sincérité, son énergie, son engagement quotidien auprès de sa clientèle** depuis 46 ans et sa fidélité à Figeac, il a déclaré « *Vous contribuez, à votre manière, à donner un visage humain à notre ville !* ».
Et pour souligner l'importance de mettre à l'honneur des personnalités qui, de leur vivant, façonnent l'âme de la commune, il a ajouté : « *Aujourd'hui, ce n'est pas simplement la mairie qui souhaite vous dire merci, je crois pouvoir dire que c'est une ville entière. Une ville qui vous connait, qui vous apprécie* ».

Après le dévoilement de la plaque, l'émotion était palpable dans l'assistance. Très touchée et fidèle à elle-même, après de sincères remerciements Claudie a chaleureusement invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié, « au Champo » évidemment !



Éclairage public

Figeac poursuit sa transition vers la technologie LED

Remplacer les installations vétustes et énergivores pour alléger la facture d'électricité des communes : tel est l'objectif du vaste plan de rénovation entrepris par le Grand-Figeac sur son territoire (*) depuis 2019. Dans ce cadre, un travail de fond a été engagé ces derniers mois par la municipalité pour déployer massivement la technologie LED et rétablir progressivement l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.

UN PROGRAMME MENÉ EN TROIS PHASES

La **première** a concerné **l'hypercentre**. Déjà équipé en LED, il a ainsi pu être **rallumé dès la fin du mois de mars**.

La **deuxième phase**, menée en collaboration avec les services techniques intercommunaux, a permis la **mise à jour de la cartographie et de la base de données** répertoriant tous les points lumineux de la ville. Un outil essentiel pour **identifier les secteurs déjà équipés en LED et ceux à traiter**. En parallèle, **la mise en place d'une gradation sur les luminaires a été étudiée**. Grâce au LED, la puissance de l'éclairage peut en effet être baissée de 25 à 50 % selon les zones et les horaires, permettant des économies d'énergie substantielles tout en adaptant la lumière aux besoins réels.

PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Très attendue par les usagers, **la troisième étape a débuté plus tôt que prévu. Depuis mi-septembre, dans plusieurs grands axes et quartiers de la ville** (av. Pompidou, Dessolin, Fontanges, Loubet (pour une partie), Bailly, les Miattes, faubourg du Pin, route d'Aurillac, de Paris, de Cahors, de Rodez, etc), **l'éclairage reste allumé jusqu'à 1h du matin,** contre 22h auparavant. En ciblant les créneaux horaires des sorties de restaurants, de fin de spectacles ou de séances cinéma, **cette prolongation participe à renforcer le sentiment de sécurité des habitants des secteurs concernés.**

PROCHAINES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT DU LED

Sur les 3 100 points lumineux que compte Figeac, 2 000 sont déjà équipés en technologie LED (soit les deux tiers). Cet été, l'ensemble des luminaires (soit 57 unités) de la place du Foirail ont été équipés. **D'ici la fin du 1er trimestre 2027, environ 400 points lumineux supplémentaires vont être modernisés**, avec l'installation si possible de kits LED sur les luminaires existants, sinon leur remplacement complet. Les 120 points lumineux des zones d'activités de l'Aiguille et de Lafarrayrie, gérées par le Grand-Figeac, seront également traités prochainement.

Cette transition se poursuivra pas à pas avec pour ambition une couverture complète de la commune d'ici fin 2027-début 2028 avec un système de gradation lumineuse totalement opérationnel au printemps 2028.
A terme, la Ville espère voir sa consommation d'électricité divisée par 4 voire 5 de même que les interventions de maintenance.

() En 2014, la commune de Figeac a transféré la compétence « éclairage public » au Grand-Figeac.*

« La transition vers la technologie LED constitue une évolution importante pour Figeac. Elle permet à la fois de moderniser notre éclairage public, d'améliorer le confort des usagers et de mieux maîtriser nos consommations d'énergie. Le travail réalisé ces derniers mois nous a permis de mieux connaître notre parc d'éclairage et d'identifier les secteurs à traiter en priorité. Le déploiement se poursuit progressivement, avec l'objectif d'équiper l'ensemble de la commune en LED d'ici fin 2027-début 2028.
Nous souhaitons également tirer pleinement parti des possibilités offertes par cette technologie, notamment grâce à la gradation et à l'adaptation des horaires d'éclairage aux besoins réels. Cette démarche répond à des enjeux à la fois environnementaux et économiques, tout en contribuant à maintenir un service public de qualité. À terme, l'objectif est de réduire significativement la consommation d'électricité liée à l'éclairage public, tout en conservant un éclairage adapté aux usages et aux besoins de sécurité des habitants. »

Patrick Lehours,
Adjoint en charge des aménagements des espaces publics, travaux publics, voirie, bâtiments et équipements municipaux

ZOOM SUR

PROPRETÉ URBAINE

Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages



La propreté de la ville est une préoccupation majeure et un enjeu quotidien pour la municipalité. Souhaitant préserver la qualité du cadre de vie des habitants et l'image de Figeac pour les visiteurs de passage, Philippe Landrein a affirmé son souhait, à plusieurs reprises, d'avoir « *une ville la plus nette possible* ». Parmi les difficultés rencontrées, les dépôts sauvages constituent les incivilités les plus fréquemment constatées.

En centre-ville, la rue de la République, était un « point noir » identifié de longue date avec des dépôts récurrents de cartons et de sacs poubelle au pied des conteneurs enterrés, principalement le week-end et après le marché du samedi. Une situation jugée inacceptable et dénoncée à maintes reprises par le maire, Philippe Landrein.

Pour y remédier, la Ville de Figeac et le Grand-Figeac ont travaillé conjointement à une **nouvelle organisation de la collecte sur ce secteur**. Début septembre, le conteneur dédié aux déchets recyclables a été condamné et **quatre colonnes réservées aux cartons et aux emballages/papiers** ont été i**nstallés aux abords de la place Vival**. Seul le conteneur enterré destiné aux ordures ménagères et les deux récup'verre sont restés en fonction rue de la République.

Après quelques semaines, **les résultats sont encourageants. Si la situation n'est pas totalement réglée, les dépôts sauvages au pied des conteneurs ont nettement diminué.**

RAPPEL DES RÈGLES ET RENFORCEMENT DES CONTRÔLES



Sur les deux points de collecte, des panneaux d'information rappellent les consignes et alertent **les contrevenants** qu'ils **s'exposent à une amende forfaitaire de 135 €**, conformément à la réglementation en vigueur. Afin de résoudre définitivement le problème, la municipalité prévoit également d'intensifier les vérifications sur place.

Pour garder la ville propre et agréable à vivre, il appartient à chacun d'avoir une attitude responsable en adoptant les bons gestes :

→ déposer chaque déchet dans le conteneur approprié
→ respecter les consignes de collecte
→ ne jamais laisser de sacs ou de cartons au pied des conteneurs et des colonnes

En parallèle, pour améliorer le nettoyage des rues et le désherbage mécanique des espaces publics (dans le cadre du zéro phyto), la Ville a choisi de doter le service Propreté de nouveaux matériels. Ils seront livrés d'ici la fin de l'année. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Vite dit

MODERNISATION DE LA DÉCHÈTERIE

Un équipement « nouvelle génération » pour fin 2026

Le Syded du Lot poursuit la rénovation et l'agrandissement de la déchèterie de Figeac, située à Nayrac. Le futur équipement promet d'améliorer l'accueil des 30 000 usagers annuels de ce site, le deuxième plus fréquenté du département. Sa mise en service est annoncée pour la fin de l'année.

Les améliorations à venir :

→ un sens de circulation unique simplifiera les déplacements et facilitera les dépôts.

→ la création d'une dépose à plat pour les végétaux (tailles et autres déchets verts) facilitera le déchargement pour les usagers.

→ un espace dédié au réemploi sera créé et bénéficiera à l'association Regain pour alimenter sa boutique solidaire de Ceint d'Eau et donner une seconde vie aux objets en bon état.

→ un grand hangar couvert de 1 000 m² protégera les usagers et les agents des intempéries et de la chaleur ainsi que certains déchets sensibles à la pluie afin d'améliorer leur recyclage. Le toit du hangar sera équipé de panneaux photovoltaïques pour alimenter la base d'activités du Syded et de ses sites à proximité.

Le chantier se poursuivra jusqu'au 16 novembre. **Durant les travaux, le service est maintenu avec l'aménagement d'une déchèterie provisoire sur le site de Nayrac.**
La circulation pouvant être plus difficile, les usagers qui le peuvent sont invités à **privilégier les déchèteries voisines** (Livernon, Lacapelle-Marival, Capdenac-Gare, Bagnac-sur-Célé ou Cajarc) grâce à leur pass valable sur les 29 sites lotois.

À retenir : la déchèterie provisoire ferme à 17h30 (au lieu de 18h). Le site sera inaccessible la matinée du lundi 16 novembre.



Noël à Figeac

Découvrez le programme des festivités !

Des lumières qui scintillent, des rues qui se parent de décorations, des animations pour petits et grands, des rendez-vous gourmands et quelques surprises… À l'approche des fêtes, Figeac se met à l'heure de Noël !

Pour faire vivre cette période particulière et offrir à chacun de beaux moments de partage, **la Ville de Figeac, l'association des commerçants « Figeac Cœur de Vie » et le syndicat des Marchés de France de l'Aveyron, du Tarn et du Lot** ont préparé un programme riche en animations. En décembre, le **centre-ville**, rendu **piétonnier les 13 et 20 décembre**, sera le théâtre de nombreux rendez-vous. L'occasion de flâner, de se retrouver, de profiter des commerces et de l'ambiance festive, mais aussi de partager en famille ou entre amis les plaisirs simples de cette période de l'année.





ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS

Vendredi 20 novembre à 18 h, participez à la **soirée de lancement des illuminations** en direct de la place Champollion ou en suivant le « Live du Maire » sur la page Facebook de la Ville.

Du 7 au 31 décembre, fabriquez-vous des souvenirs de Fêtes en prenant la pose derrière **le décor photo** ou devant **le traineau et les rênes du Père Noël !**

CALENDRIER DE L'AVENT DES COMMERÇANTS

Jusqu'à 2 800 € de chèques-cadeaux à gagner !

Du 1er au 24 décembre, 100 € seront mis en jeu chaque jour, et un gros lot de 500 € sera à gagner le 24 décembre.

Retrouvez les bulletins de participation chez les commerçants « Figeac Cœur de Vie » et le calendrier au 6, rue Gambetta.

Ouverture des commerces : dimanches 13 et 20 décembre et lundi 21 décembre.



DÉAMBULATIONS DU PÈRE NOËL ET DES MASCOTTES



Accompagné de ses lutins, il arpentera les rues du centre-ville les après-midis des 12, 13, 19, 22, 23 et 24 décembre.

Retrouvez-le aussi dans les magasins de la périphérie samedi 19 décembre aux côtés des Mascottes et lors de leur **Grande Parade**, animée par le groupe Vulcano Zik, dimanche 20 décembre de 14h30 à 16h !



MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 20 décembre

Toute la journée, de la place Carnot à la place Vival, artisans et producteurs proposeront sur leurs stands des **idées cadeaux originales** à mettre sur ou sous le sapin et des **denrées alimentaires pour agrémenter vos repas de fêtes**.

- **atelier maquillage** avec Angie, à partir de 10 h
- **défilés de danse** avec l'école Les Coulisses d'Artefact à 11h30 et à 14h30
- **spectacles de clown** à 11h, de jonglerie et feu à 17h30 avec Casse-tête et Compagnie
- **feux d'artifices** tirés du Cingle à 20h. Petits et grands pourront également profiter du manège en bois et des Rosalies (vélos à 4 places)

Venez tenter votre chance à la tombola organisée par les commerçants présents sur le marché : plus de 500 € de lots seront mis en jeu et 3 gagnants tirés au sort à 18h !



PAUSES GOURMANDES

Dimanche 13 décembre, à 16h, pour célébrer l'esprit de partage et entretenir la convivialité, la Ville vous invite à déguster une **une brioche de Noël,** confectionnée par une boulangerie figeacoise. Pour vous réchauffer, faites une halte aux stands de **vin chaud**(*) les 20 novembre, 13 et 20 décembre et de **châtaignes grillées** les 20 novembre, 12, 19 et 20 décembre.

CINÉMA CHARLES BOYER

Profitez en famille des projections, suivies d'un goûter et d'un atelier créatif, proposées par L'Astrolabe !

- Mercredi 16 décembre 15h30 : « *A la suite de l'Affreunard* »
- Mardi 29 décembre 15h30 : « *Le Noël d'Ernest et Célestine*»

() L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*

ANIMATIONS ET SPECTACLES EN CENTRE-VILLE

Petits et grands, ouvrez grands vos yeux et vos oreilles... et laissez-vous emporter par la magie de Noël !



- Dimanche 13 décembre

Animation musicale avec L'Harmonie de Figeac, dès 15h

Parade musicale et lumineuse « *Le Noël Enchanté* » dès 17h



- Samedi 19 décembre

Parade musicale et lumineuse « *Les Troubad'Ours* » dès 15h

- Lundi 21 et mardi 22 décembre

Fête des Lumières proposée par l'association Fij'Art (salle Balène)

- Mardi 22 décembre

Déambulation de la « *Chorale Gospel Katie Boyé* » de 14h30 à 17h

- Mercredi 23 décembre

Déambulation équestre immersive et participative « *Les Gardiens de la Flamme de Noël* » dès 15h





Journées du Patrimoine

Histoire, monuments et métiers d'art : 3 000 visiteurs au rendez-vous à Figeac !

Les 19 et 20 septembre, un peu plus de 3 000 personnes ont profité des Journées du Patrimoine à Figeac. Un rendez-vous très attendu qui permet, chaque année, de découvrir autrement la ville, ses monuments et les savoir-faire qui participent à son identité.



Au cœur du centre historique, plusieurs réhabilitations, réalisées ou en cours, ont été présentées. L'occasion d'évoquer la sauvegarde et la valorisation de l'habitat ancien ainsi que les procédures règlementaires qui s'imposent à la commune et aux propriétaires dans les cas de situation de péril.

Durant ces deux jours, les visiteurs ont pu accéder gratuitement à de nombreux sites et pousser les portes de lieux habituellement fermés au public, comme l'hôtel du Viguier du Roy ou l'hôtel de Salgues, qui abrite la Sous-préfecture. Plusieurs visites guidées étaient également proposées, dont deux nouveautés qui ont fait le plein : l'une consacrée à l'Hôtel de Ville et aux archives municipales, et l'autre intitulée « *Du péril à la valorisation* », en écho au thème national retenu pour 2026.

Une belle fréquentation a également été observée tout au long du week-end pour le musée d'Histoire de Figeac, l'espace Patrimoine et le musée Champollion - Les Écritures du Monde et leurs expositions temporaires.

Le dimanche, les artisans d'art et plusieurs artistes membres de l'association locale Fij'Arts ont investi la place Carnot pour faire découvrir leurs métiers, souvent méconnus. Sculpteur, tourneur sur bois, forgeron, potière, peintre sur cuir, brodeuse, mosaïste, vitrailliste ou encore plumassière ont suscité l'intérêt d'un large public, venu en nombre et en famille. Une belle vitrine pour les professionnels présents qui ont exposé leurs créations et fait la démonstration de leurs talents directement face aux visiteurs.

Cette édition témoigne, une fois encore, de l'attachement du public, majoritairement local, au patrimoine de Figeac et à celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le préserver, le faire connaître et le valoriser.



L'artisanat d'art était à l'honneur sur la place Carnot. L'occasion pour les professionnels présents de faire partager leur passion à des visiteurs curieux de mieux connaître ces savoir-faire d'exception et ceux qui les font vivre toute l'année.



Aux côtés de l'archiviste de la commune, une trentaine de personnes a découvert l'histoire de l'ancien hôtel particulier du XVII[ème] siècle du 5 rue de Colomb, qui abrite aujourd'hui l'Hôtel de Ville. Cette visite guidée inédite leur a ouvert les portes de la salle d'archives et donné à voir quelques documents qui y sont conservés.

Musée Champollion – LES ÉCRITURES DU MONDE

Prochains rendez-vous

CONFÉRENCE : « Comment réveiller une langue endormie ? Le cas du lycien »
Par Florian Réveilhac, chercheur au CNRS.

Comment décrypter une langue dont les derniers locuteurs ont disparu depuis plusieurs milliers d'années ? La tâche est encore moins aisée lorsque la langue en question est exclusivement attestée à travers de rares inscriptions, comme dans le cas du lycien pour lequel seules 210 inscriptions, rédigées entre le Ve et le IVe siècle av. J.C. ont été retrouvées.
À travers l'exemple du lycien, cette conférence présentera les procédés à l'œuvre dans le déchiffrement d'une langue qui est non seulement éteinte, mais aussi d'attestation fragmentaire.

Jeudi 5 novembre à 18h / gratuit
En partenariat avec La Fabrique des Savoirs

EXPOSITION : « Voyages en Alexandrie »

Peintre et graveur, travaillant à Saint-Gervasy, dans le Gard, Robert Lobet a fondé, en 2001, les Éditions de la Margeride, axées sur la création de livres d'artistes. Dessins, gravures et peintures lui permettent de développer son univers graphique nourri de voyages et de dialogues avec les poètes. Présentant plusieurs facettes de son travail, l'exposition se centre également sur son nouveau livre d'artiste « *Voyages en Alexandrie* », réalisé en partenariat avec l'Atelier du Livre d'Art & de l'Estampe de l'Imprimerie Nationale.
L'œuvre est l'aboutissement d'un travail créatif de plus de vingt années, à partir des dessins réalisés sur le vif par Robert Lobet à Alexandrie et sur les sites archéologiques de la ville. Les textes poétiques de Bruno Doucey, accompagnés de gravures nous convient en douze tableaux à un parcours depuis la fondation de la ville d'Alexandrie, jusqu'à nos jours.
La rencontre des deux expressions – dessins et poésie – au sein d'un même espace, le livre, renforce le mythe d'une ville multiculturelle, carrefour de civilisations et de cultures depuis son origine. Robert Lobet présentera sur son travail lors d'une conférence programmée le 14 janvier à 18h.


© Robert Lobet

Du 21 novembre 2026 au 15 janvier 2027
Inauguration publique vendredi 20 novembre à 18h
Visites guidées : les dimanches à 15h (hors vacances scolaires : visites pour les adultes ; pendant les vacances scolaires : visites pour les familles).


© Luc Boegli-Agence Moatti et Rivière

EN DÉCEMBRE, LE MUSÉE CÉLÈBRE SES 40 ANS !

Le 19 décembre 1986 ouvrait le premier musée Champollion, dans la maison natale du déchiffreur des hiéroglyphes tout juste rénovée. Il présentait alors des collections égyptiennes pour rendre hommage au plus célèbre des figeacois dont la découverte a contribué à l'étude et à la compréhension de la civilisation égyptienne.

40 ans plus tard, alors que près de 800 000 visiteurs ont franchi ses portes, le musée souhaite célébrer avec le plus grand nombre cet anniversaire, au sein de ses collections mais également dans toute la ville !

Samedi 19 et dimanche 20 décembre : jeux d'énigmes dans le musée, conférences, initiations aux hiéroglyphes, visites guidées et jeux de piste dans la ville.
Les animations et l'accès au musée sont gratuits durant ces deux jours (horaires et inscriptions disponibles à partir de début novembre / se rapprocher de l'accueil)

Avec la participation des Amis du musée Champollion et de l'association des commerçants.

Jeudi 17 décembre à 18h30 : conférence « *Champollion : le champion des hiéroglyphes !* » par Isabelle Kloch Fontanille, professeur émérite en science du langage.

Lorsqu'en 1822, JF Champollion parvient à sortir de l'oubli les hiéroglyphes, il résout une énigme vieille de 1500 ans. Il n'est pourtant pas le premier à s'y intéresser et d'autres chercheurs s'y étaient attelé avant lui. Isabelle Klock Fontanille expliquera comment il s'y est pris et pourquoi sa méthode a rencontré le succès qui avait échappé à ses prédécesseurs.

Pour en savoir plus *: 05 65 50 31 08 / musee-champollion.fr*


Fermes de Figeac
COOPÉRATIVE
DEPUIS 2008
LE SPÉCIALISTE PHOTOVOLTAÏQUE
Particuliers
Agriculteurs
Professionnels
RGE
soren
DEVIS GRATUIT : 05.65.40.82.71
Impasse de la coopérative 46120 Lacapelle-Marival
energies@fermesdefigeac.coop - www.fermesdefigeac.coop


ÉLAGAGE
FIGEACOIS
Kévin Cazes-Bouchet
ARBORISTE GRIMPEUR
05 54 54 16 99
www.elagage-figeacois.com


Marius LAGRANGE
MAÎTRE ARTISAN
RGE
QUALIBAT
COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE
33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC
05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr



« L'Enfant et Nous »

40 ans d'engagement et de solidarité pour la petite enfance

Deux fois par an, l'association organise une bourse très attendue par les familles pour vendre ou acheter vêtements, jouets et matériel de puériculture.

Fondée en novembre 1985, l'association « L'Enfant et Nous » a soufflé cette année ses 40 bougies. Autour des deux coprésidentes - Isabelle Brayac, assistante maternelle, et Isabelle Martin, assistante familiale - elle rassemble aujourd'hui 51 membres bénévoles. Elle accompagne les professionnels·les de la petite enfance et agit auprès des familles du territoire.

UN SOUTIEN PRÉCIEUX POUR LES PROFESSIONNELS·LES

L'association a vu le jour pour fédérer les assistantes maternelles et les assistants familiaux de Figeac et ses environs et répondre à leurs besoins concrets. Pour cela, elle offre un espace d'échange d'informations, un soutien moral, mais aussi une aide dans les démarches administratives et juridiques, notamment via l'adhésion à l'UFNAFAAM (*).

La mise à disposition de matériel éducatif et de puériculture a permis également aux membres de l'association d'exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles. Enfin, « L'Enfant et Nous » collabore avec le service Petite Enfance du Grand-Figeac et participe aux actions proposées par les RPE (**) du territoire.

() Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistants Maternels*

*(**) Relais Petite Enfance*

DES BOURSES SOLIDAIRES ET ÉCORESPONSABLES

L'association intervient également auprès des familles grâce à l'organisation de **deux bourses annuelles, ouvertes à tous, proposant vêtements, jeux-jouets et matériel de puériculture pour les enfants de 0 à 16 ans.** Elles se tiennent à l'Espace Mitterrand en février / mars pour la bourse Printemps / Été, en septembre/octobre pour la bourse Automne / Hiver et reposent sur une organisation bien huilée (prise de rendez-vous pour les dépôts, vérification minutieuse des articles pour garantir leur bon état, tri des invendus, reversement des ventes aux familles…). À chaque édition, plus de 20 bénévoles, pour l'enregistrement des dépôts et autant pour le rangement, sont mobilisés !

Un rendez-vous incontournable et un succès à chaque édition

→ entre 45 et 55% des articles déposés sont vendus

→ entre 250 et 350 familles vendeuses accueillies

→ près du double d'acheteurs équipés à prix très accessibles

Lors de dernière la bourse printemps/été, 53% du total des articles proposés à la vente ont trouvé preneurs (50 % des jeux/jouets, 69 % des vêtements et 41 % du matériel de puériculture)

Au-delà du soutien apporté aux familles, notamment aux foyers de conditions modestes ou précaires, cette initiative s'inscrit pleinement dans la transition écologique. **En donnant une seconde vie à des milliers d'objets, l'association évite la fabrication de produits neufs, participant ainsi activement à la lutte contre la surconsommation et à la protection de l'environnement.**

Témoignages

Sandra et Nathalie participent à la Bourse depuis plusieurs années. Elles nous livrent leurs motivations.

« Je viens à la Bourse pour ma fille et pour les enfants de ma sœur à qui je déniche régulièrement des bonnes affaires (chaise haute, jouets, livres). C'est aussi l'occasion d'acheter des habits en bon état et pas chers. Je trouve la seconde main vraiment intéressante pour des vêtements d'enfants ou du matériel de puériculture portés ou utilisés durant quelques mois seulement.» **Nathalie**

«Participer à la Bourse me permet de vider les placards et, surtout, de donner une deuxième vie à des affaires dont je n'ai plus besoin mais qui peuvent être utiles à d'autres familles. Avec la somme récupérée grâce à ces ventes, je finance d'autres achats pour mes enfants.» **Sandra**



Point-Justice

Un accès gratuit aux droits pour tous

Installé dans les locaux du tribunal de proximité, le **Point-Justice** de Figeac **accompagne les habitants dans leurs démarches juridiques et administratives**. Né d'une collaboration entre la Ville de Figeac, le Département du Lot, le tribunal judiciaire de Cahors et le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD), ce service propose un **accueil gratuit, confidentiel et ouvert à tous, sur rendez-vous** (en présentiel ou par téléphone).

DES PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS À VOTRE ÉCOUTE

Pour **vous informer, vous orienter et répondre au mieux à vos interrogations**, des **permanences** sont assurées par des **spécialistes du droit et des structures partenaires.**

AUPRÈS DE QUI PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

→ **au Point-Justice** *(06 10 60 57 43) pour les permanences des professionnels suivants : avocat, commissaire de justice, défenseur des droits, écrivain public et notaire.*

→ **directement auprès des associations** *:*

- Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles (CIDFF) : 05 65 30 07 34
- France Victimes Lot : 05 65 35 42 23
- Agence Départementale d'Information sur le Logement : 05 65 35 25 41
- Union fédérale des consommateurs (Que Choisir Ensemble - UFC) : 06 25 69 29 20
- Information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF - UDAF du Lot - ALISE) : 05 65 35 98 70

Point-Justice : Tribunal de proximité - 1, boulevard Juskiewenski - tel : 06 10 60 57 43.
Ouvert le lundi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45 et le mardi de 13h45 à 16h45.
Fermé pendant les vacances scolaires.

ZOOM SUR

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Un dispositif de protection des droits et libertés accessible à tous localement

Selon l'article 71-1 de la Constitution, « **Le Défenseur des droits veille au respect des droits et libertés** ». Créée en 2011, c'est une **autorité administrative indépendante**. Ses attributions et modalités d'intervention sont régies par la loi organique n° 2011-333 et la loi ordinaire 2011-334 du 29 mars 2011. Il est **nommé pour 6 ans**, sur proposition du Président de la République après audition parlementaire. Le 23 juillet dernier, François-Noël Buffet a succédé à Claire Hédon à ce poste.

Quelles sont ses missions ?
Défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous.

Quels sont ses champs d'action ?
- la défense des droits des usagers des services publics
- la défense et la promotion des droits de l'enfant
- la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité
- le contrôle du respect de la déontologie par les forces de sécurité
- l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte (*)

() Un lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue des faits illégaux, un crime, un délit ou une menace grave pour l'intérêt général, de bonne foi et sans contrepartie financière.*



Pour le représenter, le Défenseur des droits s'appuie sur un réseau de 650 délégués·es, tous·tes bénévoles, répartis·es sur l'ensemble du territoire.

Rencontre avec Florence Lacaze

déléguée au Défenseur des droits, au Point-Justice de Figeac.

Figeacoise et impliquée dans la vie locale, elle connaît bien notre territoire. Elle revient sur son rôle et ses missions.

La loi me permet d'agir en proximité, majoritairement par de la médiation, auprès des parties prenantes afin d'intervenir, trouver des solutions et éviter ainsi que les personnes concernées entament un recours judiciaire. Nous sommes deux délégués sur le département du Lot. J'interviens sur les secteurs de Figeac, Biars-sur-Cère et Gramat ; mon collègue sur Cahors et Gourdon. Nos permanences sont gratuites et anonymes. Nous sommes soumis à un devoir de confidentialité.

Vos interventions sont-elles en progression ?
En 2025, sur le Lot nous avons reçu 189 réclamations et 19 demandes d'information et orientation, soit une augmentation de l'activité de 35 % par rapport à 2024. C'est le cas partout en France. Depuis ma prise de poste en septembre 2025, j'ai déjà eu 85 situations à traiter.

Quels liens entretenez-vous avec les services et administrations concernés ?
Globalement, il n'y a pas de blocage institutionnel. Le dialogue est relativement facile avec les services de l'Etat et les collectivités locales. La recherche du droit et l'amélioration des relations avec les usagers sont véritablement prises en compte, ce qui est plutôt positif. (...) Tout en étant très respectueuse des fonctions, il est nécessaire d'être pugnace car il faut parfois relancer pour aller chercher la bonne réponse, même si ce n'est pas toujours celle attendue par l'usager. L'important c'est le dialogue. Au-delà de la résolution de la situation, ce qui est important c'est de restaurer la confiance entre les usagers et l'administration. Obtenir un temps d'écoute et une réponse c'est déjà se sentir considéré. Cela permet de recréer ce lien, parfois rompu, avec l'administration et tout un système dont on fait toutes et tous partie.

Sans être conseil juridique, il est dans nos fonctions de recevoir les usagers, les écouter et les orienter vers le bon interlocuteur. Je suis régulièrement en lien avec les conciliateurs de justice, qui agissent sur des litiges d'ordre privé, et parfois nos dossiers se complètent.

Quels types de demandes traitez-vous ?
La majorité des situations concerne des litiges avec les services publics et administrations. Certains dossiers sont réglés rapidement, d'autres demandent plus de temps. Nous avons beaucoup de situations liées à l'accès aux droits sociaux, au handicap et à l'invalidité. Nous avons relativement peu de saisines pour dénoncer des discriminations car je pense que les gens osent moins faire cette démarche. (...) Dans notre département, l'accès aux services publics est un sujet majeur. Mon rôle est de veiller à ce qu'ils restent à l'écoute des usagers et que la barrière informatique, notamment, ne soit pas un frein au respect du droit.

Avez-vous quelques exemples concrets ?
La verbalisation d'un véhicule avant l'achat empêchait un usager de mettre à jour sa plaque d'immatriculation. Je suis intervenue pour que l'enquête soit menée et que la carte grise soit délivrée. Dans le cadre d'un dossier retraite complexe (parcours professionnel fragmenté entre public, privé et indépendant), les éléments ont pu être réexaminés et actualisés. Une intervention auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées a permis l'obtention d'un rendez-vous avec un médecin conseil et la révision du taux d'invalidité de la personne. L'inscription en crèche d'un enfant a pu se résoudre alors que la famille avait un litige financier avec la structure, car c'est toujours l'intérêt de l'enfant qui prime.

Vous rencontrez des difficultés avec une administration ? Vous pensez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés ? Vous êtes victime ou témoin d'une discrimination ?

N'hésitez pas à contacter la **déléguée au Défenseur des droits, Florence Lacaze**, par téléphone au 06 10 60 57 43 ou par mail florence.lacaze@defenseurdesdroits.fr.

Elle assure **deux permanences mensuelles** (1er et 4ème lundi) **au sein du Point-Justice de Figeac**.

Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus : defenseurdesdroits.fr

Élus·es Figeac Autrement - Majorité Municipale

La République comme boussole, l'engagement comme devoir !

Il est des combats qui nous rassemblent au-delà de nos différences, des causes qui nous rappellent que la solidarité n'est pas une idée abstraite, mais une responsabilité collective. Octobre Rose est de ceux-là. À Figeac, la mobilisation des associations, des bénévoles et des habitants témoigne de cette fraternité qui donne tout son sens à notre vie commune. Derrière les rubans roses, il y a des femmes, des familles, des épreuves, mais aussi des espoirs. Il y a surtout cette conviction que la prévention, l'accompagnement et la lutte contre la maladie ne peuvent être l'affaire de quelques-uns, mais doivent être le combat de tous.

Cette même exigence d'attention à l'autre doit nous guider lorsque notre jeunesse élève la voix. Les mobilisations lycéennes de ces dernières semaines, les manifestations et les blocages traduisent des inquiétudes qu'il serait trop facile de réduire à de simples mouvements de contestation. Une jeunesse qui s'exprime n'est pas une jeunesse qui menace la République, c'est une jeunesse qui lui demande de tenir ses promesses. Nous devons savoir entendre cette colère, reconnaître la légitimité des revendications et comprendre que derrière la contestation se dessine souvent une aspiration profonde à davantage de justice, de considération et d'avenir. C'est aussi donner toute sa force à la démocratie. Mais aucune revendication, aussi légitime soit-elle, ne saurait autoriser la violence, la haine ou la destruction.

Notre époque nous impose une vigilance particulière. À mesure que les fractures se creusent, que les discours se radicalisent et que les extrêmes prospèrent sur les inquiétudes, il nous appartient de rappeler que la République ne se construit ni dans la haine de l'autre ni dans le rejet de nos institutions. La colère peut être le point de départ d'un engagement, elle ne doit jamais devenir le prétexte à la violence. La liberté n'existe durablement que lorsqu'elle s'accompagne du respect, et la démocratie ne demeure vivante que lorsqu'elle accepte la contradiction sans céder à l'intimidation.

Nous refusons de croire que notre avenir serait condamné à se choisir entre les excès, les oppositions stériles et les discours de division. La République mérite des convictions sans fanatisme, des débats sans haine et des engagements sans renoncement. Elle exige que nous défendions sans relâche la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, non comme des principes que l'on invoque à l'occasion, mais comme des valeurs que l'on fait vivre chaque jour.

À Figeac, nous voulons continuer de porter cette ambition d'une ville solidaire, attentive à sa jeunesse et fidèle à ses valeurs républicaines.

Le Maire : Philippe Landrein.
Les adjoints : Christine Delestre, Philippe Brouqui, Colette Lavayssière, Arnaud Lafragette, Fabienne Galès, Mathieu Arjeau, Irène Gastaudo, Patrick Lehours.
Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Alain Lapacherie, Gilles Marthet, Jérôme Fel, Laurence Jean, David Boulbès, Marjorie Magne, Capucine Fiacre, Camille Léonard, Jacques Delbos, Pauline Bujoli, Béatrice Rives, Bruno Molina, Caroline Parain, Laura Daynac.

Élus·es Figeac Ensemble, Citoyenne, Écologique et Sociale

L'avenir se prépare aujourd'hui

Les fortes chaleurs de cet été nous rappellent que le changement climatique n'est plus une perspective lointaine, mais une réalité qui transforme déjà notre quotidien. Préserver l'eau, rafraîchir la ville, économiser l'énergie et protéger notre cadre de vie sont des enjeux majeurs pour Figeac.

Ces actions demandent du temps. Les efforts engagés ne porteront pleinement leurs fruits que dans plusieurs années. C'est pourtant dès maintenant que se construit la ville de demain.

Bien sûr, il faut répondre aux besoins immédiats des habitants. Mais gouverner une ville, c'est aussi anticiper, préparer et transmettre. L'avenir ne commence pas au prochain mandat : il se construit par les choix que nous faisons aujourd'hui. C'est cette exigence qui doit guider notre action collective. Certains renoncements actuels coûteront cher demain.

Figeac Ensemble : Ces dernières années, nous avons agi pour préserver le grand cycle de l'eau, en protégeant les milieux naturels, comme le petit cycle, en améliorant la gestion de la ressource et les équipements. Nous avons également planté des centaines d'arbres et d'arbustes pour renforcer la place de la nature en ville, lancé le plan d'adaptations des bâtiments communaux, notamment les écoles pour préparer Figeac aux chaleurs de demain.

Durant la campagne municipale, notre volonté de penser Figeac à l'horizon 2050, voire 2100, a parfois suscité des sourires. Pourtant, si les élections se jouent à l'échelle d'un mandat, les conséquences de nos décisions s'inscrivent souvent dans plusieurs décennies.

Figeac CES : On ne saurait préparer demain avec les méthodes d'hier. Les nouveaux investissements ne doivent pas être guidés par l'obtention des subventions, mais par le bien-être des Figeacois.es. L'augmentation des températures de mai à septembre est un problème depuis des années, comment peut-on justifier de financer un terrain de sport synthétique qui artificialise le sol, emmagasine la chaleur et qui est donc inutilisable un tiers de l'année ? Comment peut-on réduire le budget affecté à l'adaptation des équipements publics aux fortes chaleurs ? Des solutions collectives existent pour lutter contre les logements mal isolés et éviter que, pour une raison ou pour une autre, tout le monde souffre de la chaleur. Le rôle de la commune est d'en faire une priorité.

Les conseillers municipaux : Guillaume Baldy, Vincent Labarthe, Anne Laporterie, Thomas Laroche et Cécile Rocca.

Élu Rassemblement Figeacois

À la suite de mes interventions sur le niveau du Célé et les risques de pénurie d'eau, le maire s'est engagé à organiser un conseil municipal élargi à des experts extérieurs et indépendants. J'espère que la commune et la communauté de communes feront preuve de bon sens en évaluant les solutions et leurs coûts. Préserver notre ressource en eau est essentiel, mais les décisions prises ne doivent pas entraîner une hausse excessive du prix de l'eau pour les Figeacois.

Le conseiller municipal : Alain Auguié.

L'ESPACE ACCORDÉ À CHAQUE TRIBUNE EST PROPORTIONNEL À LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DE CHAQUE GROUPE.

ÉTAT CIVIL du 1er août au 30 septembre 2026

Naissances :
Lamine ZERBO ; Mila AMEDIMELE ; Aby LACAMBRE LAMOOT ; Suzanne REN BELET ; Ophélia PYRKA ESPINASSE ; Axel BALDO.

Mariages :
19 septembre :
Elodie VAUTRIN et Andy FREITAS ARAUJO
Krystal GUTIERREZ VASQUEZ et Mickaël KARMANN

Décès :
Chrystel ALMAGRO ; Simone COMTE ; Charlotte MONSEMBERNARD ; Alain CHARRIÉ ; Marguerite REBOIS ; Yvette TRUEL ; Michèle BAQUÉ ; Claude DELBOS ; Lucette BOURGADE ; Philippe GUIU ; Patrick GOUTAL ; Pierre-Marie DONNIOU ; Michel HIMBERT ; France CAYROL ; Catherine CREMON ; Jacques GRIMAULT ; Catherine TOLLARI ; Roger LACROIX.


FIGEAC
MÉTIERS D'ART
CÉRAMIQUE
BIJOUX EN ARGENT
ARTISANAT DU VERRE
CRÉATIONS TEXTILES
BRODERIE
CHAPELLERIE
OBJETS DÉCORATIFS
ARTISANAT DU BOIS
MAROQUINERIE
PLUMASSERIE
LOT • GRAND-FIGEAC
ARTS ENVIES
BOUTIQUE / ARTISANS D'ART
6 BIS RUE SÉGUIER du mardi au samedi 10h > 13h • 14h > 19h
ARTSENVIES
FIGEAC
OCCITANIE
LOT
Photo © Marc Allenbach • Design Céline Collaud • Impression Graphio 12